



# L'Union fait la Force des Généralistes du Nord-Pas de Calais



*Chère Consoeur, Cher Confrère,*

- *Harcèlement, flicage, tracasseries administratives, délits statistiques, ...*
- *Toujours plus de paperasses, plus de charges, pour des recettes qui stagnent, un pouvoir d'achat en berne ... et tout cela va s'amplifier avec la loi HPST ...*

*La coupe est pleine !*

**Votons**

**Union Généraliste**

**pour crier**

**STOP ! ça suffit !**

**Il faut un maximum  
d'élus UG**

**Union Généraliste**

*pour agir*

*au seul bénéfice*

*de tous les généralistes  
de notre région !*

*des élus plus volontaires pour  
peser très fort dans les négociations  
avec l'ARS 59-62*

*des élus plus déterminés pour  
nous défendre dans la nouvelle organisation du  
système de santé régional*

## Nos priorités :

- *exiger des compensations* lors de l'agrandissement des secteurs de garde et la généralisation des MMG (mesures déjà décidées par l'ARS pour faire des économies) ;
- *renforcer la régulation libérale* sans la tutelle pesante du secteur hospitalier ;
- *réaffirmer le volontariat* pour les astreintes ;
- *supprimer l'obligation* du regroupement des professionnels en un même lieu ;
- *refuser le marché de dupes* d'une forfaitisation de l'exercice ;
- *exiger un revenu horaire à la hauteur* et dans la moyenne européenne ;
- *s'opposer aux mesures coercitives* pour obliger à couvrir la PDS en zone désertifiée ;
- *garder l'exclusivité de l'exercice médical* aux seuls médecins ;
- *mieux gérer l'URMEL* (chacun des 7.500 médecins cotise 150 e par an !)
  - *mener des actions qui « rapportent »* à tous les généralistes cotisants ;
  - *en finir avec les envois en papier glacé ...*
  - *adapter l'effectif* de son personnel salarié aux besoins réels.

## UG - Union Généraliste : priorités en national

- *maintenir une retraite juste (sauvetage de l'ASV = 39% de la retraite) ;*
- *valoriser les cessions de clientèles ;*
- *améliorer les prestations sociales des médecins (maternité, maladie...);*
- *exiger une convention exempte de clauses abusives vis-à-vis des généralistes.*

### **Toutes et tous, exigeons l'Union de tous les Généralistes**

*(femmes, hommes, jeunes, seniors, ruraux, citadins, MEP, syndiqués et non syndiqués ...).*

### **L'Union Généraliste : c'est la dernière chance**

*pour redresser la Médecine Générale ;  
améliorer les conditions de vie des généralistes.*

**Votez et faites voter UG - Union Généraliste,  
le porte-voix de tous les généralistes du 59 – 62.**

UG est déterminé à impulser un nouveau souffle de vie à la Médecine Générale.

#### **Vos futurs élus Union Généraliste : généralistes de terrain déjà engagés au quotidien dans l'action :**

- Jérémie CAUDIN : co-président départemental ; administrateur d'une Maison Médicale de Garde.
- Franco GRACEFFA : leader de la Coordination (2002 :obtention du C = 20).
- Pierre GRAVE : créateur du 1<sup>er</sup> centre de régulation CRAL – 15 Bis
- Pierre NEVIANS : l'un des initiateurs de la 1<sup>ère</sup> Maison Médicale de Garde.
- Nathalie ROUSSELOT : présidente de SAMBA (www.association-samba.org/)
- et tous les autres ayant des responsabilités dans la FMC, la PDS, ... dans la région Nord – Pas de Calais.

#### **Syndiqués ou non :**

*Tracasseries -*

*Besoin d'aide ?*

**Cellule Juridique UG**

**0 810 400 492**

**En savoir plus**

**ou adhérer :**

**www.uniongeneraliste.org**

UG a besoin de vous !

**Non-syndiqués,**

**faites-vous entendre !**

**Le bulletin UG vous  
donne de la voix !**

**Mettez votre bulletin**

**Union Généraliste**

**dans l'enveloppe ;**

**postez-la,**

**tout de suite !**

**Devinette UG :** quels sont les pourcentages respectifs des dépenses de Santé occasionnées Par les généralistes : 3%, 16%, 27% ? Par la gestion de la Sécurité Sociale : 1%, 3%, 5% ?

Par la pharmacie : 7%, 10%, 16% ? Par les hôpitaux : 35%, 45%, 50% ?

50% Hôpital - 16% Pharmacie - 5% SS - 3% Généralistes

Le camembert ONDAM est sur le site UG : **www.uniongeneraliste.org**



# UNION COLLEGIALE

## ELECTIONS URPS 22 AU 29 SEPTEMBRE

---

### SI VOUS VOULEZ

---

CONTINUER à avoir des honoraires de misère

CONTINUER à supporter de plus en plus d'obligations sans contrepartie financière

CONTINUER à avoir une retraite indécente

CONTINUER à subir le joug des Caisses de Sécurité Sociale

CONTINUER à exercer avec de moins en moins de liberté

CONTINUER à cotiser injustement pour des droits réduits

CONTINUER à être « saigné » par les pouvoirs publics

### ALORS N'HESITEZ PAS !

VOTEZ POUR CEUX QUI VOUS ONT « *SI BIEN DEFENDUS* » JUSQU'A PRESENT  
ILS ONT TOUS SIGNE L'UNE OU L'AUTRE DES CONVENTIONS QUI NOUS ONT CONDUITS A CETTE IMPASSE

---

## PAR CONTRE SI VOUS VOULEZ CHANGER TOUT CELA

---

**POUR RETROUVER NOTRE LIBERTE CONFISQUEE**

**POUR RETROUVER LE PLAISIR D'EXERCER**

**POUR RETROUVER NOTRE DIGNITE**

**VOTEZ POUR LES LISTES**  
**UNION COLLEGIALE**

## UNION COLLEGIALE

NOUS N'AVONS PAS LE COMPLEXE DU TECHNICIEN DE SURFACE : MEDECIN DE FAMILLE NOUS CONVIENT TRES BIEN

C, CS, CM... ON S'EN FOUT ... NOUS DEMANDONS LE TARIF HORAIRE (NOTION REPRISE PAR MAUDRUX A LA CARMF)

UN TARIF HORAIRE, MODE PRINCIPAL DE REMUNERATION, INTEGRANT TOUTES NOS COMPETENCES ET NOS FONCTIONS

UN PROJET SOUTENU PAR MAUDRUX : LA CHARGE MEDICALE : VALEUR PATRIMONIALE PERMETTANT UNE REVALORISATION DE NOS RETRAITES, DEMOGRAPHIE MEDICALE REGLEE PAR LA PROFESSION, PLAN DE CARRIERE EVOLUTIF... (cf. notre site : [www.unioncollegiale.fr](http://www.unioncollegiale.fr))

DEFISCALISATION DE LA PDS (UN PROJET UNION COLLEGIALE REPRIS PAR D'AUTRES SYNDICATS, ET TANT MIEUX !)

UNE PRATIQUE HUMANISTE PRENANT EN COMPTE L'INDIVIDU DANS SA GLOBALITE

LA DELEGATION DE COMPETENCE SOUS LE CONTROLE DES MEDECINS OUI, MAIS HALTE AU TRANSFERT DE COMPETENCE

UN PLAN DE CARRIERE AU SEIN D'UNE ENTREPRISE MEDICALE SAINE

LE LIBRE CHOIX THERAPEUTIQUE DU MEDECIN ET DU PATIENT

LA DEFENSE DES DROITS A LA RETRAITE ACQUIS PAR LES COTISATIONS TOUT AU LONG DE LA CARRIERE

LA PRESERVATION DE NOS OUTILS THERAPEUTIQUES

LUTTER AVEC TOUS LES AUTRES SYNDICATS CONTRE LE HARCELEMENT ADMINISTRATIF ET FAIRE FRONT AUX MULTIPLES VEXATIONS DES CAISSES (TAXATION DES FS PAPIER, PERMISSION DE PARTIR EN VACANCES, « SERVICE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE », ETC.)

**POUR CHANGER VOTEZ**

**UNION COLLEGIALE**

**ELECTIONS AUX UNIONS REGIONALES DES PROFESSIONNELS DE SANTE  
POUR LES MEDECINS DU 29 SEPTEMBRE  
REGION NORD-PAS DE CALAIS  
COLLEGE DES MEDECINS GENERALISTES**

## LISTE DE L'UNION COLLEGIALE

1	STIEN	Olivier	<i>Petite Forêt</i>
2	CARLIER-MONTENY	Martine	<i>Lille</i>
3	JANKOWIAK	Sonia	<i>Seclin</i>
4	MOYART	Vincent	<i>Wahagnies</i>
5	DELATRE	Eric	<i>Lambertart</i>
6	GUISLAIN	Véronique	<i>Donaing</i>
7	FONDEUR	Eric	<i>Cysoing</i>
8	LECLERCQ	Claude	<i>Cambrai</i>
9	GOLDMAN	Philippe	<i>Valenciennes</i>
10	ARMIGNIES	Philippe	<i>Boulogne sur mer</i>
11	RIVENET	Victor	<i>Gravelines</i>
12	DOYEN-VANDERPOTTE	Marie-Hélène	<i>Faches Thumesnil</i>
13	MELLIN	Bernard	<i>Béthune</i>
14	PAUL	Marie-Anne	<i>Valenciennes</i>
15	IMBEAU-LAVERSIN	Francine	<i>Camblain l'Alle</i>
16	ROEDERER	Denis	<i>Valenciennes</i>
17	MOROU	Geneviève	<i>Villeneuve d'Ascq</i>
18	DELOZIERES	Véronique	<i>Calais</i>
19	HONORE	Luc	<i>Roneq</i>
20	BAUDRIN-LELOUTRE	Brigitte	<i>Maing</i>
21	BRIS	Christian	<i>Donai</i>
22	DEMEYER	Philippe	<i>Lille</i>
23	DANHIEZ-BROUSMICHE	Nadine	<i>Maulbeuf</i>
24	DUFLOS	Odile	<i>Marcq en Baroeul</i>
25	FAUCHILLE	Bernard	<i>Lille</i>
26	HUARD	Michel	<i>Roubaix</i>
27	LEBAS	Jean-Jacques	<i>Desvres</i>
28	SOYEZ	Christophe	<i>Attiches</i>
29	TRESSSELLE-DELEPIERRE	Patricia	<i>Marcq en Baroeul</i>
30	WATINE	Franck	<i>Villeneuve d'Ascq</i>
31	ROUSSET	Philippe	<i>Noene les Mines</i>
32	BOET	Josette	<i>Mons en Baroeul</i>
33	ANDRES	Frédéric	<i>Nieppe</i>
34	CHEMIN	Jean-Paul	<i>Samer</i>
35	RAZAFIMAHALEO	Edmonde	<i>Haubourdin</i>
36	ROGEZ	Jean-Louis	<i>Tourcoing</i>
37	RIGEOT	Laurence	<i>Sameon</i>
38	BRUNIAUX	Pierre-Michel	<i>Villereau</i>
39	SCHALL	Catherine	<i>Rans du Fliers</i>
40	SURON	Marianne	<i>Petite Forêt</i>
41	BUCHENET	Hervé	<i>Escaudoevres</i>
42	COUDERC	Christine	<i>Lille</i>
43	KERCKHOVE	Marie-Hélène	<i>Saint Omer</i>
44	JACQUES	Christophe	<i>Campchin en Carembault</i>
45	CRIGNON	Jean-Jacques	<i>Dunkerque</i>

**ELECTIONS AUX UNIONS REGIONALES DES PROFESSIONNELS DE SANTE  
MEDECINS  
29 SEPTEMBRE 2010  
REGION NORD PAS DE CALAIS  
Collège 1 : Médecins Généralistes**

**Liste SML**

<b>CHAZERAULT</b>	Joël	Lens
<b>BOURNOVILLE</b>	Alain	Marcq en Baroeul
<b>SIMONOT</b>	Eliane	Cambrai
<b>KORNOBIS</b>	Jean-Paul	Lille
<b>KRAWCZYK</b>	Thierry	Eleu Dit Leauwette
<b>KEFIF</b>	Fehty	Lambres Lez Douai
<b>MASSON</b>	Valérie	La Madeleine
<b>PIOTROT</b>	Henri	Lille
<b>VERMOOTE</b>	Bénédicte	Mouvaux
<b>DESMYTTRE</b>	Jacques	Lomme
<b>GRUNEWALD</b>	Catherine	La Madeleine
<b>BONNEROT</b>	Olivier	Tourcoing
<b>DESWARTES</b>	Didier	Lille
<b>MOREZ</b>	Jean-Bernard	Dunkerque
<b>VANENGELANDT</b>	Luc	Roubaix
<b>POLLART</b>	Thérèse	Lille
<b>GUISET</b>	Christine	Lille
<b>HUE</b>	Claudine	Linselles
<b>BERNARD</b>	Jacques	Lille
<b>DEFFONTAINES</b>	Bernard	Landas
<b>BOUCHEZ</b>	Pierre	Etaples
<b>LEGRAND</b>	Dominique	Quéant
<b>DEPREZ</b>	Dominique	Marcq en Baroeul
<b>GAISSE</b>	Pierre	Lille
<b>LEFRANCO</b>	Benoit	Lille
<b>CAUDRELIER</b>	Philippe	Wattignies
<b>TALON</b>	Gilles	Tourcoing
<b>DURIEZ</b>	Arnaud	Lens
<b>PIETIN</b>	Véronique	Ronchin
<b>MARTINACHE</b>	Jean-Paul	Audruicq
<b>TURQUET</b>	Marc	Bruay la Buisnière
<b>CUVILLIER</b>	Bertrand	Hénin Beaumont
<b>VAN DEN BROECK</b>	Gérard	Béthune
<b>CASSAR</b>	Corinne	Somain
<b>LEGRAND</b>	Marie-Claude	Cambrai
<b>KALOLWA</b>	Mutendi	Lille
<b>DESRUELLES</b>	Michel	Hénin Beaumont
<b>DECAIX</b>	Eric	Saint Martin les Boulogne
<b>LETOMBE</b>	Bertrand	Hazebrouck
<b>VAN WOLPUT</b>	Carine	Lille
<b>LHEUREUX</b>	Marinette	Annoeulin
<b>KOJFER</b>	Alain	Hénin Beaumont
<b>TILLETTE</b>	Daniel	Lens
<b>DUTERTRE</b>	Gérard	Calais
<b>CATTEAU</b>	Marie-Hélène	Arras

## « **LE SML, POUR UNE LIBERTE RESPONSABLE** »

Les propositions du SML sont le reflet de votre exigence de liberté. Concrètes, elles sont le résultat de mois d'échanges sans tabou entre des praticiens d'horizons totalement différents.

**Le Syndicat des Médecins Libéraux, seul syndicat réellement pluri-catégoriel, est le syndicat de TOUS les médecins libéraux.**

Le temps n'est plus aux combats corporatistes face à une Loi HPST qui s'attaque de front, sans distinction et sans exception, à tous les médecins.

**Nous revendiquons un statut libéral et un esprit d'entreprise**

**Le SML - toujours plus libre - défend la médecine libérale, responsable, entrepreneuriale, tournée vers l'avenir, au service du patient, face à un système de plus en plus organisé et réglementaire.**

**« Etre libéral, c'est vouloir dessiner son avenir, et pouvoir organiser son présent »**

En face des **libertés** auxquelles nous sommes viscéralement attachés : liberté d'installation, liberté d'entreprendre et d'investir, liberté de choisir son temps de travail et de retraite, liberté de prescription, nous posons le principe de la **responsabilité** : responsabilité de la qualité de nos actes, de nos prescriptions, de notre formation continue... Le SML veut que les médecins libéraux puissent gérer leur liberté, la structurer, l'encadrer, et la défendre avant que d'autres ne décident à leur place. C'est pourquoi il présente des listes dans les trois collèges de toutes les régions : médecine générale, spécialités cliniques, plateaux techniques lourds.

**72 listes SML en France, soit 1589 médecins !**

**La volonté spécifique du SML : Le refus du fatalisme, pour que la médecine libérale soit pleinement de l'honneur et du bonheur.**

### **Le danger du repli**

Dans les temps difficiles, la tentation est grande du repli sur soi ou, pire, de l'opposition entre médecins. Exactement l'attitude dont les autorités de tutelle ont besoin pour faire avancer leur rouleau compresseur antilibéral. Diviser les médecins pour mieux régner : l'Etat n'attend en fait qu'une balkanisation de la médecine !

D'où l'importance capitale du scrutin du 29 septembre dont les enjeux n'ont rien à voir avec les précédents. Les Agences Régionales de Santé (ARS) doivent savoir et avoir à qui parler !

### **Les ARS sont l'émanation de la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoires (loi Bachelot),**

une loi qui régionalise le système de santé et donne tous pouvoirs aux Directeurs des ARS qui pourront :

- décider des installations et vous obliger à aller en zones désertifiées ;
- décréter la permanence des soins ;
- modifier votre mode d'exercice (regroupements, missions de services publics) ;
- vous demander de déclarer vos absences et congés ;
- déterminer votre type de rémunération (forfait, transfert de tâches...) ;
- diriger votre formation continue par le DPC (Développement Professionnel Continu).

Un véritable dépeçage en règle de notre métier, sans pour autant que le poids des responsabilités quitte les épaules du médecin !

**La loi Bachelot, une loi qui régente beaucoup plus qu'elle ne régit !**

Rappelez-vous la gestion de la grippe AH1N1 ...

Le directeur de l'ARS ne connaîtra qu'un seul interlocuteur : le syndicat qui aura gagné les élections aux Unions et qui pourra ainsi représenter les médecins.

**Votre choix sera capital. Le SML est déterminé et clairvoyant.**

**Votez pour les listes SML, le 29 septembre prochain !**

# Médecins Généralistes - Médecins à Expertises Particulières

La loi HPST, dite Bachelot, avec la complicité de certains syndicats mono catégoriels, veut vous enfermer définitivement dans le 1<sup>er</sup> recours.

Le SML refuse ce cloisonnement, exige la spécialité de médecine générale pour tous, et la reconnaissance des expertises particulières.

Pour les **MEP** (médecin à expertise particulière) le SML :

- a favorisé la mise en place d'un Conseil National Professionnel des MEP,
- a obtenu la création d'un groupe de travail avec la CNAM, sur le statut et la reconnaissance des MEP dans le parcours de soins,
- a développé **l'UNION MEP** qui regroupe les principaux syndicats des MEP, et dont l'objectif est l'obtention d'un statut juridique spécifique. Seule condition de représentativité crédible pour demander ensuite une rémunération adaptée à leur exercice humaniste et globalisé.

## Pour tous, le SML défend :

**L'accès enfin à une qualité de vie indispensable** : horaires acceptables et compatibles avec une vie familiale. Les assises nationales et régionales de la femme médecin libérale créées, organisées par le SML feront respecter leurs demandes légitimes auprès des ARS réglementaires et des ministères de tutelle technocratiques.

## Une augmentation réelle de l'efficacité médicale : halte aux commissions !! Passons aux actes :

- En valorisant les honoraires à des niveaux respectables : pas de consultation de base inférieure à 30 €
- En rémunérant correctement les temps de travail cachés : charges administratives, télétransmissions, courriers, tenue de dossiers...
- En refusant les transferts de tâches : le 1<sup>er</sup> recours, c'est le médecin, pas le pharmacien ni le paramédical
- En privilégiant, par opposition, la délégation de tâche ; le médecin choisit ses collaborateurs, ordonne, évalue, donne du rythme et rémunère cette délégation de tâche
- En exigeant la mise en place d'une CCAM clinique adaptée à la charge de travail et au temps médical
- En créant immédiatement un acte médical à haute valeur ajoutée, le TEP à 100 € : consultation thérapeutique, éducation, prévention
- En appliquant une fiscalité « employeur » adaptée au cabinet médical qui permettra le recrutement de personnels qualifiés

## Une sécurité de l'exercice sur tout le territoire

- Tout le temps et en tout lieu, notamment pendant la PDS
- Plus jamais de médecin seul dans une MMG !
- Des mesures sécurisantes pour les exercices en zone à risque

## Une PDS volontaire

- Dans le respect scrupuleux des organisations existantes déjà sur le terrain, en restructurant la 2<sup>ème</sup> partie de la nuit et en assortissant la pénibilité de la PDS d'une défiscalisation adaptée
- En garantissant le volontariat par la suppression des réquisitions

## Le renforcement des mesures positives dans le dossier de la démographie médicale :

- Un véritable statut du retraité actif (5000 sont prêts à s'engager si on leur simplifie la vie)
- Un vrai statut du médecin remplaçant avec ses propres feuilles de soins
- Un statut efficace et attractif pour le collaborateur libéral ou salarié
- La facilitation d'un exercice médical mobile contre le déficit démographique : concept SML médecin volant
- Le renforcement de l'aide aux plans de carrière, pour tous, permettant à tout moment l'adaptation de l'exercice de chacun au contexte qui est le sien
- La préservation et le renforcement d'une véritable FMC : halte aux concepts fumeux type DPC !!! simple outil de surveillance d'activité

## Le retrait immédiat et définitif des mesures négatives et vexatoires de la loi HPST.

Le SML défend une médecine générale libérale, de 1<sup>er</sup> recours, de second recours et d'expertise particulière, plébiscitée par le patient.

**Pour une médecine libre, responsable et à laquelle tout espoir d'évolution ne soit pas interdit d'avance.**



LE SYNDICAT DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

## Fiers d'être généralistes

### Les généralistes sont en colère !

Négligés, humiliés, maltraités ...

Harcelés par les caisses, dévalorisés par l'injuste convention de 2005, fatigués des promesses non tenues !

Les généralistes quittent le métier. Les jeunes le délaissent. Ceux qui restent s'épuisent.

3000 généralistes ont cessé leur activité prématurément en 2009 !

L'hémorragie continue. L'accès aux soins se réduit.

Ce n'est plus supportable.

### Les généralistes se font entendre

Le 11 mars, le 8 avril, le 18 juin, beaucoup d'entre nous ont fermé leur cabinet.

MG France, initiateur de l'Intersyndicale, mobilise les généralistes pour obtenir le respect et la considération de la profession, l'équité entre les spécialités médicales.

Certes MG France a obtenu l'engagement du Président de la République pour l'accès à la nomenclature spécialisée et la revalorisation de la profession.

Ce ne sont que des promesses, bien insuffisantes pour restaurer la confiance. Nous attendons des actes.

### Les généralistes sont fiers de leur métier

Pouvoir en vivre dignement,

Concilier vie familiale, éducation des enfants et exercice libéral,

Disposer d'une couverture maladie et accident adaptée,

Bénéficier de la retraite pour laquelle nous avons cotisé depuis des années.

Voir notre profession enfin reconnue,

Voir les jeunes la choisir.

Les généralistes ont raison d'être fiers de leur métier.

- Pour l'unité du corps médical, fondée sur des rémunérations équivalentes entre spécialités
- Pour obliger l'Etat au respect de sa parole sur la retraite
- Pour contraindre l'Assurance Maladie à stopper tout harcèlement
- Pour exiger du gouvernement des conditions de travail dignes de leur métier

#### Les médecins généralistes votent MG France

*« La convention de 2005 m'a imposé de nouvelles tâches sans m'en donner les moyens.*

*Ma colère est légitime.*

*Je ne laisserai pas les responsables de cette convention continuer à détruire ma profession. »*

**« Je suis généraliste, le 29 septembre je vote MG France »**

**Tout le programme de MG France est sur [www.mgelections.fr](http://www.mgelections.fr)**

**Fédération Française des Médecins Généralistes - MG France**

**ELECTIONS A L'UNION REGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE  
DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS  
29 SEPTEMBRE 2010  
COLLEGE DES MEDECINS GENERALISTES / COLLEGE 1  
LISTE PRESENTEE PAR MG FRANCE  
(Fédération Française des Médecins Généralistes)**

- |   |  |
|---|--|
| <b>1 MACKOWIAK Nathalie LILLE</b>           | <b>24 BARDOUX Alain MAUBEUGE</b>                     |
| <b>2 PATTE Fabrice DAINVILLE</b>            | <b>25 WATINE Loïc WASQUEHAL</b>                      |
| <b>3 GHEERAERT Pierre ROUBAIX</b>           | <b>26 CASTELAIN Eugène NOEUX LES MINES</b>           |
| <b>4 BILLIAERT Fabienne DOUAI</b>           | <b>27 CORDONNIER Catherine LILLE</b>                 |
| <b>5 ARVEL Philippe ARRAS</b>               | <b>28 VERNIEST Laurent STEENVOORDE</b>               |
| <b>6 CRESTEL Roland DECHY</b>               | <b>29 DEFRANCE Françoise LOOS EN GOHELLE</b>         |
| <b>7 MERESSE Christian DOUAI</b>            | <b>30 DELANNOY José SIN LE NOBLE</b>                 |
| <b>8 BOUCHE Philippe BULY LES MINES</b>     | <b>31 MESTDAGH Fabrice DUNKERQUE</b>                 |
| <b>9 DECRETON Eric CUINCY</b>               | <b>32 BORTOLOTTI Claude OIGNIES</b>                  |
| <b>10 HANOT Régis PRESEAU</b>               | <b>33 STALNIKIEWICZ Bertrand MARLY</b>               |
| <b>11 VANNELLE Elisabeth MARQUISE</b>       | <b>34 MILLOT Yannick HEM</b>                         |
| <b>12 ROESCH Gilles VILLERS OUTREAUX</b>    | <b>35 DE MORGNY Marie Françoise LIBERCOURT</b>       |
| <b>13 SOULARY Jean Claude DECHY</b>         | <b>36 BERKHOUT Christophe DUNKERQUE</b>              |
| <b>14 LEVISSE Philippe AMBLETEUSE</b>       | <b>37 LENGAGNE Eric COUSOLRE</b>                     |
| <b>15 LEPOUTRE Jean Luc DOUAI</b>           | <b>38 LE LANNO Bernard SAINT OMER</b>                |
| <b>16 GRAHEK Dominique HALLUIN</b>          | <b>39 VANBREMEERSCH Monique EMMERIN</b>              |
| <b>17 DENEUVILLE Paul CUCQ TREPIED</b>      | <b>40 BAZERBES Annabelle CAMPAGNE LES WADRECQUES</b> |
| <b>18 DELFORGE François HEM</b>             | <b>41 PREVOST Lyonel ST POL SUR TERNOISE</b>         |
| <b>19 DERMAUT Gérard TOURCOING</b>          | <b>42 ROMAN François HEM</b>                         |
| <b>20 NGUYEN Bruno BAPAUME</b>              | <b>43 PEYRAT Dominique LA MADELEINE</b>              |
| <b>21 MONTAGNE Jean Claude HAZEBROUCK</b>   | <b>44 VERRIEST Olivier MONS EN BAROEUL</b>           |
| <b>22 DEWEERDT Didier SAINT POL SUR MER</b> | <b>45 MORET Hélène HEM</b>                           |
| <b>23 FRAPPE Thierry BRUAY LA BUISSIÈRE</b> |  |

59



62

# Liste FMF

COLLEGE 1 : MEDECINS GENERALISTES

*En 2006, vous avez été nombreux à voter pour la FMF en Nord Pas-de-Calais. Grace à vous, nous avons eu les moyens d'œuvrer localement à la promotion et à l'amélioration des conditions d'exercice de tous les médecins libéraux.*

*Depuis, la FMF, syndicat poly catégoriel majeur, s'est encore renforcée et est en mesure de mener à bien les nombreux chantiers qui attendent la médecine libérale :*

- Refonte du système conventionnel
- Redonner aux actes leur vraie valeur avec des honoraires opposables décents
- Réforme de l'ASV qui respecte les droits acquis des médecins
- Communication améliorée entre médecins
- Formation de qualité, pilotée par la profession

**La FMF-59-62** est le jeune syndicat issu des luttes de 2002 et réunissant les acteurs des coordinations généralistes (CoNat) et spécialistes (AMSLIB)

Privée injustement de représentativité, **elle a su exprimer à travers son implication dans l'URMEL Nord Pas de Calais, son savoir faire et sa volonté de se mettre au service de la profession.**

**La FMF**, syndicat historique de la médecine libérale, est resté un **syndicat libre de toute compromission** et de toute dépendance financière. La FMF continuera à défendre tous les médecins libéraux quel que soit leur mode d'exercice.

**Ne vous laissez pas abuser par des propagandes fallacieuses ...**

**Permettez-nous de poursuivre notre action  
pour une URPS à votre service !**

AUX ELECTIONS DU 29 SEPTEMBRE 2010

**VOTEZ et FAITES VOTER POUR LA FMF NORD PAS-DE-CALAIS !**

**Elections de l'Union Régionale des Professionnels de Santé  
du Nord Pas-de-Calais - Médecins  
du 29 septembre 2010**

**1er collège médecin généraliste**

**Liste présentée par : la FMF**

<b>1</b>	<b>REHBY Jean-Marc</b>	Lille		
<b>2</b>	<b>BLONDEL Jean-Michel</b>	Cambrin	<b>24</b>	<b>LAUDE Gérard</b> Lesquin
<b>3</b>	<b>LUEZ Jean-Marc</b>	Lille	<b>25</b>	<b>EVARD Patrick</b> Auchel
<b>4</b>	<b>MARTIN Bernard</b>	Béthune	<b>26</b>	<b>PREVOT Sophie</b> Lille
<b>5</b>	<b>SION Richard</b>	Lille	<b>27</b>	<b>CAMILLERI Eric</b> Arras
<b>6</b>	<b>LEROUX Patrick</b>	La Bassée	<b>28</b>	<b>MANNECHEZ Philippe</b> Isbergues
<b>7</b>	<b>BUISSART Thérèse</b>	Berguette	<b>29</b>	<b>COUSIN Patrick</b> Erquinghem- Lys
<b>8</b>	<b>DUMONT Xavier</b>	Bondues	<b>30</b>	<b>DELPOUVE Frédéric</b> Essars
<b>9</b>	<b>MENEZ Julien</b>	Noeux Les Mines	<b>31</b>	<b>SCOTTEZ Corinne</b> Douai
<b>10</b>	<b>ABI RAMIA Sami</b>	Lille	<b>32</b>	<b>CAUCHIE Maxime</b> La Bassée
<b>11</b>	<b>CAMILLERI Florence</b>	Arras	<b>33</b>	<b>DE SAINT MELEUC Yves</b> Wingles
<b>12</b>	<b>QUENTIN Frédéric</b>	Lille	<b>34</b>	<b>LOUVET Rémy</b> Lannoy
<b>13</b>	<b>THIEFFRY Ludovic</b>	Seclin	<b>35</b>	<b>DUSSUSOIS Sandrine</b> Cambrin
<b>14</b>	<b>CAPON Christian</b>	Solesmes	<b>36</b>	<b>HANNEQUART Philippe</b> Jeumont
<b>15</b>	<b>DELOBEL Christian</b>	Eleu dit Lauwette	<b>37</b>	<b>FOURMAUX Pierre</b> Béthune
<b>16</b>	<b>DETANT Robert</b>	Coudekerque Branche	<b>38</b>	<b>FRANCOIS Eric</b> Aire sur la Lys
<b>17</b>	<b>LEFEBVRE Grégory</b>	Auchel	<b>39</b>	<b>PLATEL Philippe</b> Lille
<b>18</b>	<b>BOURDREZ Emmanuel</b>	Solesmes	<b>40</b>	<b>DELABRE Jean-Claude</b> Allouagne
<b>19</b>	<b>DEGRYSE Gilles</b>	Avion	<b>41</b>	<b>DUFEU Christian</b> Mons en Baroeul
<b>20</b>	<b>LEROY Hubert</b>	Villeneuve d'Ascq	<b>42</b>	<b>DEHORTER Bernard</b> Bourbourg
<b>21</b>	<b>CARON Christophe</b>	Norrent Fontes	<b>43</b>	<b>VANDECANDELAERE Guy</b> Blendecques
<b>22</b>	<b>RIVAT Jean-François</b>	Solesmes	<b>44</b>	<b>SAINT AUBERT Frédéric</b> Lille
<b>23</b>	<b>BOURDELLE Bernard</b>	Marles les Mines	<b>45</b>	<b>LEMAIRE Alain</b> Wattignies



# STOP au massacre de la médecine générale ! Un médecin ça se respecte !

Chère Consœur, Cher Confrère,

Le 29 septembre 2010, vous désignerez vos représentants à l'Union des Professions de Santé (URPS) des médecins libéraux. **Cette élection est capitale pour l'avenir immédiat de la profession** mais surtout, pour la survie de vos cabinets et celle de votre exercice.

**Capitale dans votre région**, où vos représentants seront confrontés à la toute puissance de l'Agence Régionale de Santé dont les missions premières consistent à décliner localement la maîtrise comptable voulue sans attendre par le gouvernement, et à appliquer rapidement les contraintes de la loi "Hôpital, patients, santé, territoires" ou loi "Bachelot".

**Capitale au niveau national**, où il faut dire "STOP" au massacre de la médecine générale libérale engagé depuis 2007 par le Gouvernement et les Caisses.

**Depuis toujours, La CSMF résiste à tous ceux qui maltraitent la médecine libérale.**

Depuis l'origine, elle s'oppose à la loi Bachelot, qui étatisait notre système de santé et met tout en œuvre pour dégoûter les médecins généralistes de leur métier.

**Depuis toujours, la CSMF lutte contre la maîtrise comptable et le rationnement des soins.**

Comment accepter le blocage conventionnel imposé par le gouvernement avec l'aide de syndicats complaisants ? Cet immobilisme a permis aux caisses d'économiser 1,12 milliards d'euros sur le dos des généralistes en bloquant depuis 2007 l'application du C à 23 € !

C'est pourquoi, depuis le 12 avril dernier, la CSMF a déclenché l'offensive tarifaire pour l'application du C à 23 €, de la visite à 33 € et pour imposer le respect des accords conventionnels signés, le respect des médecins, nécessaires à la construction d'une nouvelle convention.

Le mouvement a pris une ampleur considérable malgré le harcèlement des caisses contre lequel la CSMF a organisé le système de défense pour les confrères.

**TROP, C'EST TROP !**

**Votre vote est un précieux soutien aux confrères qui portent le drapeau de la rébellion et imposent, aux caisses comme au gouvernement, l'application des accords aux dates fixées.**

**Voter CSMF, c'est dire STOP au massacre de la médecine générale et imposer le respect des médecins !**

## STOP INTOX

### VOTER CSMF c'est faire respecter les généralistes

Avec l'aide de syndicats complaisants, le gouvernement s'est acharné sur les médecins généralistes par une multitude de mesures vexatoires inacceptables. La liste est longue :

- > **blocage de toute revalorisation** de la consultation à commencer par celle à 23 € (et de la V à 33 €) pourtant signée en mars 2007
- > perspective de réduction des dépenses maladie pour les prochaines années, avec, en prime, un mécanisme automatique de régulation pire que le plan Juppé, c'est une **provocation** ! La promesse de revalorisations renvoyées en 2012 pour cause de présidentielles, c'est insupportable !
- > **refus de sauvegarder la retraite des médecins** (ASV, régime de base,...)
- > humiliation des médecins généralistes avec un **plan de vaccination étatisé**, puis avec une aumône de 6,60 € pour une vaccination en cabinet considérée comme un "luxe"
- > **dépeçage**, sans négociation, des fonctions médicales du généraliste avec un transfert de tâches irresponsable vers les pharmaciens et les infirmières

### VOTER CSMF c'est obtenir la disparition des mesures vexatoires inacceptables introduites par la loi Bachelot

Contrairement aux syndicats qui en ont été les complices, la CSMF a combattu depuis le début et avec constance la loi Bachelot et son wagon de mesures vexatoires.

La CSMF est donc le seul syndicat capable et crédible aujourd'hui, grâce à vos voix et à votre soutien, pour continuer d'agir et faire pression sur le gouvernement pour obtenir la suppression complète par la loi de ces contraintes qui pèsent sur nos épaules, et pourrissent notre exercice :

- > les autorisations d'absences et de congés
- > l'obligation d'exercer en zone déficitaire une partie de son temps ou de payer une **taxe de 3 000 €**
- > les réquisitions autoritaires rendant les gardes obligatoires
- > les descentes des inspecteurs IGAS dans les cabinets
- > le système des pénalités et du "**délit statistique**" au profit du rétablissement des droits de la défense est indispensable !
- > la taxe sur les feuilles de soins papier
- > la **formation continue étatisée et obligatoire** au profit d'une formation continue utile et gérée par la profession
- > le conventionnement individuel avec les ARS
- > la perte de la liberté d'installation au point de ne même plus pouvoir librement changer de rue ni d'associés avec le SROS ambulatoire

La Ministre de la santé a annoncé la "mise entre parenthèses" de l'encadrement des congés et absences des médecins libéraux, ainsi que du contrat de solidarité santé. Concrètement, les mesures ne sont pas effacées de la loi, elles sont simplement suspendues. La CSMF exige le "nettoyage" complet de cette loi scélérate.

### VOTER CSMF c'est imposer la revalorisation légitime des honoraires la reconnaissance de l'exercice du médecin généraliste libéral

La CSMF ne signera pas de nouvelle convention si le gouvernement ne débloque pas les moyens nécessaires.

La CSMF exige :

- > **une nouvelle rémunération des consultations identique pour tous.** Il s'agit de remplacer les lettres C et CS par une cotation unique pour tous les médecins assortie de plusieurs niveaux adaptés au contenu, à la durée et à la difficulté de l'acte. La consultation de base du spécialiste de médecine générale doit débiter, au minimum, à 25 €.
- > **l'introduction d'une consultation lourde, véritable C2 des généralistes**, pour les situations complexes de plus en plus nombreuses au cabinet de médecine générale
- > **l'introduction, en complément du paiement à l'acte d'une rémunération diversifiée, notamment au moyen de forfaits "tâches administratives"** pour permettre au médecin de retrouver du temps médical en déléguant s'il le souhaite, ces tâches administratives à du personnel qualifié, mais également des **forfaits pour la prévention...**
- > le maintien de **l'avantage retraite (ASV)**, pris en charge aux 2/3 par les caisses, en contrepartie des honoraires opposables que les médecins appliquent
- > l'application aux échéances prévues des revalorisations et la suppression du mécanisme pervers qui permet au gouvernement de repousser l'application des revalorisations signées



La médecine générale libérale est entrée dans la spirale de l'étatisation et vos cabinets sont menacés de disparition.



CONFEDERATION  
DES SYNDICATS MEDICAUX FRANCAIS



### La CSMF en NORD PAS-DE-CALAIS

Dr Bertrand Demory

Tête de liste

du Collège des Médecins Généralistes

Si vous voulez dire STOP à ce massacre, votez CSMF ! Ne laissez pas passer cette occasion d'exprimer votre ras-le-bol ! Le gouvernement doit en tenir compte ! Trop c'est trop !

**VOTEZ UTILE, VOTEZ CSMF !**

Toutes les informations sur les élections aux URPS et les prises de positions de la CSMF sur : [www.elections.csmf.org](http://www.elections.csmf.org)

**Elections aux URPS des MEDECINS du 29 Septembre 2010  
REGION NORD PAS DE CALAIS**

**COLLEGE DES MEDECINS GENERALISTES**

**Liste présentée par la  
CONFEDERATION DES SYNDICATS MEDICAUX Français (CSMF)**

1	DEMORY	Bertrand	ARMENTIERES
2	MAYEUR	Jean-Luc	LIEVIN
3	COQUET	Pierre Marie	MAUBEUGE
4	DEVIENNE	Jean-Marie	LILLE
5	WALLART	Pierre	FLINES LES RACHES
6	COUVREUR	Vincent	MASNIERES
7	DACQUIGNY	René Claude	ST OMER
8	MONTREUIL	Jean-Luc	LYS LES LANNOY
9	LEGRAND	Anne Sophie	TOURCOING
10	LAMONNIER	Jean-Paul	ESSARS
11	GOIDIN	Pierre	COURDEKERQUE BRANCHE
12	VANDORPE	Christophe	ERQUINGHEM LYS
13	DEMEULENAERE	Vincent	ROUBAIX
14	ACQUART	Bernard	PROUVY
15	BILAND	Michel	TOURCOING
16	TARET	Fabien	LILLE
17	MOERMAN	Alexandre	LILLE
18	DEHOUCK	Olivier	CAMBRAI
19	DAMIANI	Luigi	LENS
20	DELAGRANDE	Rudy	HOUPLINES
21	FINO	Ghislain	HELLEMMES
22	VOGEL	Marc	TOUFFLERS
23	LEBLOND	Elisabeth	ARMENTIERES
24	COEVOET	Nicolas	COURDEKERQUE BRANCHE
25	CHOPIN	Annie	LILLE
26	DELEAU	Guillaume	LYS LES LANNOY
27	BRASSART	Luc	TOURCOING
28	THELLIER	Louis	MONTIGNY EN GOHELLE
29	VANDENBROUCKE	Daniel	BAILLEUL
30	COOREN	Jean-Claude	MOUVAUX
31	DEVAUX	Alain	PROVILLE
32	GRESELLE	Patrick	BAVAY
33	LEGRAND	Bertrand	TOURCOING
34	TRINEL	Marc	LYS LES LANNOY
35	LECORNE	Freddy	FACHES THUMESNIL
36	BROGNIART	Anthony	SAINS DU NORD
37	DUSSART	Luc	LA LONGUEVILLE
38	BACQUET	Patrice	AULNOYE AYMERIES
39	CUENCA	Antonio	LILLE
40	PIQUET	Thierry	LANDAS
41	SACRE	Guy	LINSELLES
42	LECLERCQ	Edith	FLINES LES RACHES
43	CAULIER	Jean-Joel	MARCQ/E/BAROEUL
44	THUIN	Denis	MAUBEUGE
45	DABLEMONT	Yves	ROUBAIX